

Retour sur le CA du 8 juin

Les votes qui se sont déroulés pendant ce CA ont principalement porté sur un ensemble de décisions relatives à des conventions passées par notre établissement avec différents organismes, et à des mises à jour de tarifications. Cet ordre du jour « technique » a permis de consacrer un long temps d'information et de discussion à plusieurs sujets majeurs dont nous restituons ici les points les plus saillants.

ATTACHÉ·E TEMPORAIRE D'ENSEIGNEMENT (ATE)

Une fois n'est pas coutume, nous commençons par un point abordé par la présidente en fin de séance, en réponse à la question diverse posée par les élu·e·s Réinventons l'UT2J au sujet du projet de création de postes d'Attaché·e·s temporaires d'enseignement (ATE).

Ce point en CA a permis de considérer toute la complexité du sujet, qui requiert une analyse fine de la réalité de notre établissement et des personnes qui y travaillent. La présidente a rappelé l'objectif, qui est de **réduire les situations de grande précarité dans lesquelles se trouvent certain·e·s chargé·e·s d'enseignements vacataires (CEV) obligé·e·s de combiner un nombre important d'heures d'enseignement réalisées dans notre établissement avec d'autres activités afin de percevoir un salaire mensuel suffisant**. Les contrats d'ATE permettraient de limiter les incertitudes dans lesquelles se trouvent ces personnels précaires en proposant un emploi d'enseignant·e à temps plein (384 heures, sur le modèle des PRAG et PRCE), pendant 12 mois renouvelable une fois, avec un traitement fixe mensuel là où, rappelons-le, les CEV sont rémunéré·e·s « à l'heure faite ». Le dispositif à l'étude ne vise donc pas une économie par rapport à l'existant mais constituerait bien un effort financier de l'établissement pour offrir une certaine sécurité à des enseignant·e·s non titulaires qui interviennent dans nos composantes pédagogiques.

Bien sûr, les contrats d'ATE interrogent car ils demeurent une **solution insatisfaisante par rapport à la juste revendication d'obtenir plus de postes de titulaires**. Se pose par ailleurs le **problème de l'articulation de ces postes d'ATE avec les activités de recherche**, selon les profils des personnes recrutées. Si nous partageons les inquiétudes qui s'expriment, nous nous félicitons de la volonté clairement affirmée de **chercher des solutions aux situations les plus précaires que connaissent actuellement dans notre établissement certain·e·s de nos collègues chargé·e·s d'enseignement vacataires**.

CONTRAT QUINQUENNAL 2021-2026

Un nouveau point d'étape a été présenté concernant la préparation du contrat 2021-2026.

Rappelons que la phase d'auto-évaluation, qui avait donné lieu à un travail de concertation approfondi dans les instances et les composantes sur l'ensemble de nos domaines d'activités, avait permis de dégager les axes stratégiques de l'établissement. Une version amendée après l'évaluation du Hcéres avait été présentée au CA du 9 mars 2021, qui peut être retrouvée sur le blog Vie institutionnelle : <https://blogs.univ-tlse2.fr/vie-etablissement/contrat-quinquennal-2021-2026-ut2j-orientations-strategiques-actualisees/>. Ce sont ces axes stratégiques consolidés qui constituent la **base du « dialogue » initié en avril avec le ministère** (DGESIP et DGRI), marquant le début d'une navette qui durera plusieurs mois avant leur stabilisation en fin d'année 2021.

Dans le cadre du processus d'élaboration du contrat, il s'agit à présent de déployer ces orientations stratégiques en objectifs et actions. Ainsi, **plusieurs priorités ont été présentées pour les formations, la recherche mais aussi pour l'organisation de notre établissement et pour son rayonnement**. Il a été rappelé aux conseiller·ère·s que le contrat de notre établissement constituait un volet du contrat de site. Dans la mesure où le projet de site n'est pas encore abouti, l'axe portant sur la participation de l'établissement à la structuration du site est laissé vierge à ce stade. **Cette première version du contrat fera l'objet d'une présentation le 28 juin devant le congrès de l'Université**, qui réunit les élu·e·s du CA, du CAc et du CT.

PROJET DE SITE

Comme à tous les CA depuis le mois de janvier, la présidente a présenté l'actualité du site toulousain et des travaux de la mission Lévy, au sein de laquelle travaillent depuis six mois les membres de l'Université fédérale de Toulouse.

La rédaction du projet scientifique de site étant désormais très avancée, un chantier a été ouvert afin de **définir les principes fondateurs de la future Université de Toulouse**. Ces principes font l'objet d'un dialogue nourri, où chaque membre est amené à exprimer ses projections et ses lignes rouges. La présidente a précisé la manière dont elle a pu obtenir un certain nombre de garanties dans le futur système fédéral renforcé, en particulier à propos de la gestion des ressources humaines ou du nécessaire respect de la spécificité des disciplines SHS, notamment sur les conditions d'inscription en doctorat.

Le projet qui se dessine dans le cadre de la mission Lévy prend le parti d'un renforcement du fédéralisme, avec un élargissement de la délégation de compétences à la future UT. Il témoigne d'une **démarche inclusive qui met en avant la richesse du site toulousain dans sa diversité**. Le Conseil des membres sera en mesure de livrer sous peu aux communautés universitaires le document résultant des échanges et qui pourra ensuite être mis en débat puis stabilisé avant sa validation institutionnelle. Une alerte a été lancée s'agissant d'un possible projet alternatif, aux antipodes de la vision inclusive que portent officiellement les président·e·s et directeur·rice·s des établissements membres.

En parallèle, **la réflexion se poursuit dans les cinq groupes de travail UT2**, dont la synthèse est accessible au fur et à mesure sur le blog Vie institutionnelle (<https://blogs.univ-tlse2.fr/vie-etablissement/>). D'autres éléments peuvent être trouvés sur le site de l'UFT dédié au projet (<https://objectif-2022.univ-toulouse.fr/>). Enfin, nous renvoyons au communiqué des élu.e.s du groupe « Ensemble pour l'Université de Toulouse », diffusé ce mercredi 16 juin.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT INSPE RANGUEIL

Dans le cadre du programme France Relance, notre établissement vient de décrocher **3,9 millions d'euros de la part de l'État pour la rénovation thermique du bâtiment principal de l'INSPE à Rangueil**. Avec un apport de 700 000€ de la part de l'UT2J, ces travaux devraient permettre un gain énergétique considérable, de l'ordre de 63%.

Ce point témoigne d'un engagement fort de l'établissement pour le développement durable. **Nous saluons l'expertise des services de l'établissement pour anticiper, préparer et accompagner la conduite de tels travaux** car elle a permis à notre université de bénéficier au total de 6M€ de la part de l'État pour la mise en œuvre de quatre chantiers à venir visant tous à réduire la consommation d'énergie de nos bâtiments.